



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE CAMARSAC

REVISION DU PLU
PIECES REGLEMENTAIRES : ZONAGE

	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du POS	12/07/1989	03/06/1994	12/02/1996
Révision du POS - Elaboration du PLU	12/10/2004	18/10/2011	02/07/2012
Première révision du PLU	22/01/2015		
Vu pour être annexé à la décision municipale de ce jour :	Le Maire		

Version arrêt

Echelle : 1/5 000

Légende

Zonage

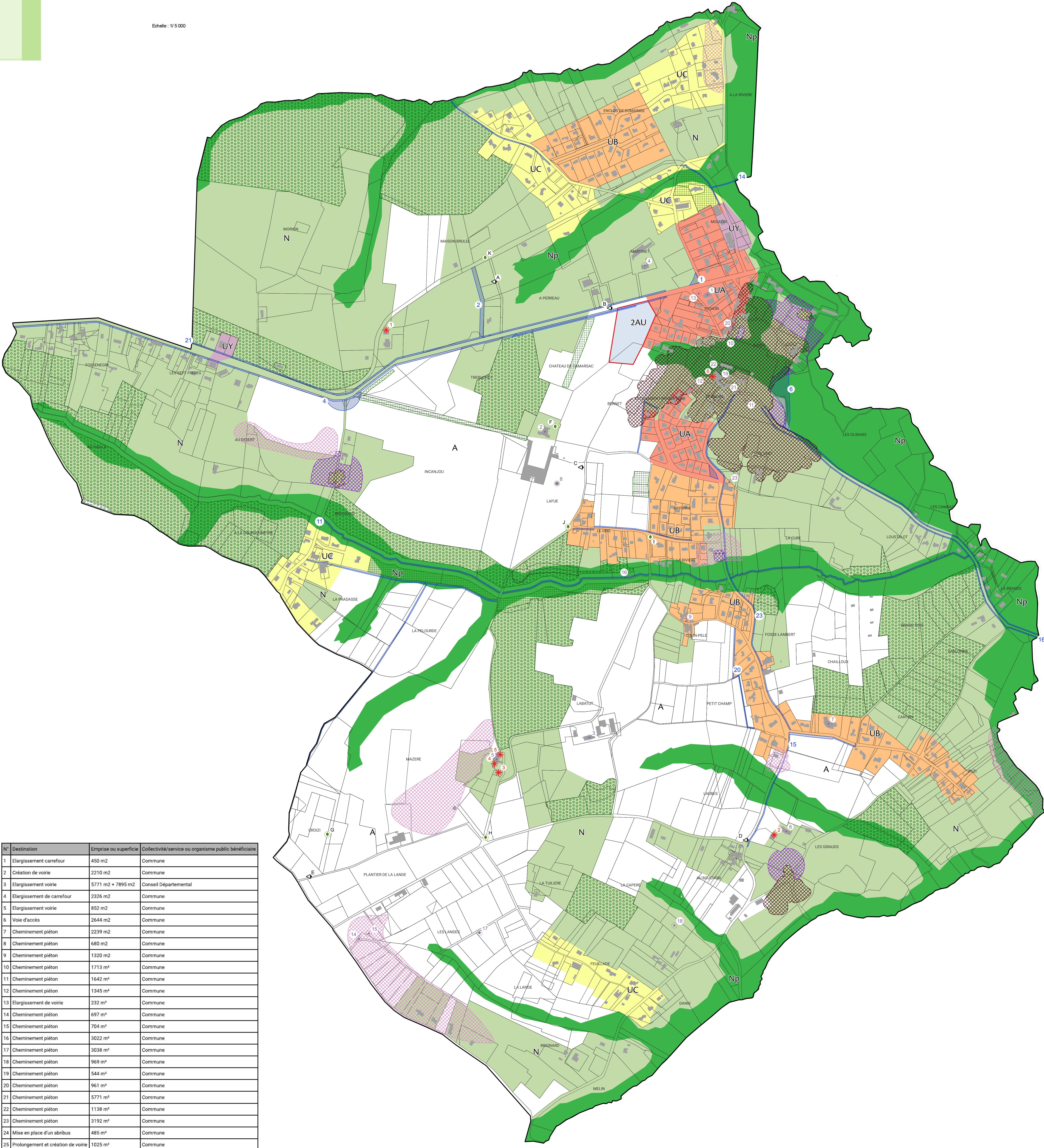
- Zone UA correspondant au centre-bourg
- Zone UB correspond à l'urbanisation ancienne plus diffuse et à l'urbanisation récente et en cours dans l'enveloppe urbaine des centres-bourg
- Zone UC correspond à l'urbanisation en tissu diffus sur la commune (hameaux)
- Zone UY correspondant aux zones d'activités
- Zone 2AU correspondant aux zones dédiées à l'urbanisation future à moyen terme
- Zone A correspondant aux zones agricoles
- Zone N correspondant aux zones naturelles
- Zone Np correspondant au site Natura 2000 et aux zones de ruissellement intense identifiées par EPIDOR

Autres

- Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés classés à créer ou à conserver au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre aléas "Mouvements de terrain et effondrement de carrières souterraines abandonnées" (PPRMT Entre-deux-Mers 10/08/2020)
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort

Informations

- Changement de destination autorisé au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Elément remarquable au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Elément remarquable au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre remarquable
- Point de vue
- Eléments de paysage à protéger



N°	Destination	Emprise ou superficie	Collectivité/service ou organisme public bénéficiaire
1	Elargissement carrefour	450 m2	Commune
2	Création de voirie	2210 m2	Commune
3	Elargissement voirie	5771 m2 + 7895 m2	Conseil Départemental
4	Elargissement de carrefour	2326 m2	Commune
5	Elargissement voirie	852 m2	Commune
6	Voie d'accès	2644 m2	Commune
7	Cheminement piéton	2239 m2	Commune
8	Cheminement piéton	680 m2	Commune
9	Cheminement piéton	1320 m2	Commune
10	Cheminement piéton	1713 m2	Commune
11	Cheminement piéton	1642 m2	Commune
12	Cheminement piéton	1345 m2	Commune
13	Elargissement de voirie	232 m2	Commune
14	Cheminement piéton	697 m2	Commune
15	Cheminement piéton	704 m2	Commune
16	Cheminement piéton	3022 m2	Commune
17	Cheminement piéton	3038 m2	Commune
18	Cheminement piéton	969 m2	Commune
19	Cheminement piéton	544 m2	Commune
20	Cheminement piéton	961 m2	Commune
21	Cheminement piéton	5771 m2	Commune
22	Cheminement piéton	1138 m2	Commune
23	Cheminement piéton	3192 m2	Commune
24	Mise en place d'un abribus	485 m2	Commune
25	Prolongement et création de voirie	1025 m2	Commune